



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

6 avril 2022

Selon un rapport de la BCE, la pandémie n'a pas fait obstacle à l'intégration financière dans la zone euro

- Ensemble, les réponses budgétaire et monétaire ont permis de contenir la fragmentation financière pendant la pandémie
- La résilience de l'intégration financière est essentielle pour l'économie de la zone euro et le secteur financier
- Les marchés boursiers de l'UE doivent être incités à poursuivre leurs efforts de financement des transformations verte et numérique

Selon le dernier rapport de la Banque centrale européenne (BCE) sur l'intégration et la structure financières dans la zone euro ([Financial Integration and Structure in the Euro Area](#)), la fragmentation financière observée dans la zone euro au début de la pandémie de coronavirus (COVID-19) s'est inversée relativement rapidement. Une fois revenue à ses niveaux pré-pandémiques, l'intégration financière a continué de se renforcer, résistant aux pressions exercées par les nouvelles vagues d'infection. Les différentes mesures de politique monétaire prises par la BCE et l'accord de l'Union européenne (UE) sur l'adoption d'un important fonds de relance pour faire face au coronavirus ont été les interventions les plus décisives des autorités pour contenir dans un premier temps la fragmentation, puis pour ramener l'intégration à ses niveaux d'avant la pandémie.

Le rapport bisannuel de la BCE sur l'intégration et la structure financières dans la zone euro examine en détail l'intégration financière, les modifications de la structure financière et le processus d'évolution et de modernisation financières. Il analyse également une sélection de politiques relatives au secteur financier, notamment celles en lien avec l'union bancaire et l'union des marchés de capitaux européennes. Ainsi, le rapport contribue au débat sur la manière dont l'union économique et monétaire européenne peut être approfondie.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Grâce aux réponses décisives des autorités, le financement des entreprises et des ménages de la zone euro a bien résisté pendant la pandémie, même si cela a nécessité une augmentation significative de la dette publique. Outre le soutien et les garanties budgétaires, un autre facteur a contribué à la stabilisation des sociétés non financières : la réorientation rapide de leur mix de financement vers les lignes de crédit bancaire et l'émission de titres de créance, ce qui a également été facilité par les mesures de politique monétaire. Le développement de l'intermédiation financière non bancaire s'est poursuivi, avec une croissance particulièrement forte des fonds d'investissement, principalement des fonds actions.

La crise du coronavirus a fortement restreint le partage des risques associé à la consommation privée dans l'ensemble des pays de la zone euro, limitant ainsi l'un des bénéfices de l'intégration et du développement financiers. Les principales initiatives budgétaires au niveau européen, telles que le programme de relance *NextGenerationEU* et les trois filets de sécurité pour les entreprises, les emplois et les travailleurs, ont été essentielles pour garantir le partage des risques entre les pays membres et compenser les perturbations des canaux financiers privés.

Le programme *NextGenerationEU* constitue une opportunité historique unique pour les marchés du capital-risque privé de la zone euro et de l'UE d'atteindre des niveaux semblables à ceux d'autres grandes économies. Les forces privées renforcées devront s'allier aux forces publiques afin de garantir une innovation suffisante et préparer le terrain pour financer les transformations verte et numérique ainsi que les autres transformations technologiques. La pandémie de coronavirus et les récents événements géopolitiques ont souligné davantage encore la nécessité d'accélérer la double transition verte et numérique de l'UE.

Il demeure important d'achever l'union bancaire et d'accomplir des progrès significatifs vers l'union des marchés de capitaux.

La mise en œuvre du plan d'action 2020 pour l'union des marchés de capitaux – en particulier le point d'accès numérique unique en Europe et la révision des règles européennes d'introduction en bourse et de la réglementation relative aux fonds et aux assurances – pourrait se traduire par des avancées concrètes dans le développement et l'intégration des marchés boursiers publics et privés d'Europe. Cela tient au fait que la mise en œuvre du plan constitue une contribution importante à la réalisation des grandes transformations technologiques qui sont nécessaires. Il faut également poursuivre sur la voie d'une plus grande efficacité et de l'harmonisation des cadres d'insolvabilité entre pays membres. Il faudra redoubler d'effort pour construire un écosystème boursier européen dynamique dans l'UE – par exemple, pour faciliter la phase d'expansion des entreprises prometteuses.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

L'intégration et l'harmonisation des procédures d'émission de titres de créance doivent également être renforcées afin de réduire les coûts et de permettre aux investisseurs de mieux se diversifier entre les pays de l'UE. La consolidation bancaire domestique et transfrontière pouvant contribuer à remédier à une faible rentabilité et une fragmentation structurelles, il faudrait envisager de supprimer les derniers obstacles réglementaires.

Une annexe statistique (en ligne) a été publiée parallèlement au présent rapport. Depuis mars 2020, la BCE a publié, sur une base semestrielle, un [ensemble d'indicateurs](#) simplifiés couvrant l'intégration et la structure financières.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Silvia Margiocco](#), au :
+49 69 1344 6619.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France